

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à dix heures trente, Mmes, MM les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Saint-Bonnet-sur-Gironde sous la Présidence de M. Philippe Labrieux.

Date de convocation : 14/05/2025

Présents titulaires votants : MM. Pierre CARITAN- Stéphane COTIER- Philippe LABRIEUX – Bernard MAINDRON - Cyril PENAUD - Raymond RODRIGUEZ.

Présents suppléants votants : M. Jean-Michel BELIS.

Absent excusé : Monsieur Laurent NIVARD

Assistaient également à la réunion en tant que suppléants sans voix délibérative : MM. Gérard CARREAU- Francis JOUBERT- Bernard LAUMONIER.

Secrétaire de Séance : M. Cyril PENAUD

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2025/03/012	Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 11 mars 2025	Approuvée
2025/03/013	Compte-rendu des décisions du président.	Pris acte
2025/03/014	CAO – Modification de la composition et modalités de remplacement partiel	Approuvée
2025/03/015	Instauration du télétravail au SYMADIG	Approuvée
2025/03/016	Signature de l'acte de cession de bien par l'ASA du Petit Marais de Blaye au profit du SYMADIG	Approuvée
2025/03/017	Acte de servitude entre le GFA de l'estuaire et le SYMADIG relatif à la gestion, à la surveillance et à l'entretien de la digue du Château le Cone située sur la commune de Blaye.	Approuvée